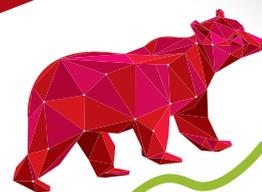


RAPPORT D'ACTIVITES

DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

2020



forêver

PAYS DE BARR 

Andlau · Barr · Bernardvillé · Blienschwiller · Bourgheim
Dambach-la-Ville · Eichhoffen · Epfig · Gertwiller · Goxwiller · Heiligenstein · Itterswiller
Le Hohwald · Mittelbergheim · Nothalten · Reichsfeld · Saint-Pierre · Stotzheim · Valff · Zellwiller



LE MOT DU PRESIDENT

Madame, Monsieur,
Chers Collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter à prendre connaissance du rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Barr qui retrace de façon synthétique l'organisation et le fonctionnement de notre structure ainsi que les principales actions conduites en 2020 dans le cadre des compétences qu'elle détient.

L'année 2020 aura été particulière à bien des égards.

Crise sanitaire oblige, les projets et le budget de notre intercommunalité ont été fortement impactés, ce qui explique un bilan 2020 en demi-teinte avec de nombreux projets ralentis ou suspendus.

Je tiens à saluer l'implication des services intercommunaux qui se sont adaptés à l'évolution de la crise sanitaire en mettant en place les protocoles sanitaires nécessaires pour assurer la continuité de service. Que ce soit au service animation jeunesse, au Relais Petite Enfance, dans nos périscolaires, nos équipements sportifs ou encore aux ateliers de la Seigneurie, nos équipes ont fait le maximum pour maintenir les activités à destination de nos usagers et les accueillir en toute sécurité.

2020 aura aussi été l'année du renouvellement général de l'assemblée communautaire du Pays de Barr et mon élection à la Présidence de la Communauté de Communes. Je réitère mes remerciements à mes collègues conseillers communautaires élus pour la confiance qu'ils m'accordent et j'ai une pensée particulière pour mon prédécesseur, M. Gilbert Scholly, qui a présidé et porté notre Communauté de Communes pendant 6 ans de 2014 à 2020.

J'ai conscience des enjeux de notre territoire et du travail à accomplir et je m'attacherai toujours à défendre l'intérêt communautaire avec une priorité au tourisme et au développement économique. Elus et services de la Communauté de Communes travaillent dès à présent à la construction du nouveau projet de territoire 2020-2026 qui devra toujours davantage faire rayonner le Pays de Barr.



Bien cordialement,
Le Président
Claude Hauller



SOMMAIRE

La Communauté de Communes du Pays de Barr	4
Les compétences	5
Les acteurs de la démocratie	8
Les élus	9
Les conseillers communautaires	10
L'organigramme des services	11
Développement économique	12
Parc d'Activités du Piémont	12
Plateforme d'Activités d'Alsace Centrale	13
Conseil de Développement	13
Fonds Résistance	13
Résistance Loyers.....	13
Finances	14
Budget 2020	14
Fisalité	14
Subventions.....	15
Ordures ménagères	15
Animation et promotion du territoire	16
Les ateliers de la Seigneurie.....	16
L'Office de tourisme	18
Taxe de séjour.....	20
Camping du Hohwald	21
Clair de Nuit	22
Marketing Territorial - Communication	23
Equipements et transport.....	25
Equipements sportifs	26
Périscolaires	26
Pôle Enfance Jeunesse	26
Agenda d'Accessibilité Programmée.....	26
Banque de matériel.....	26
Aire d'Accueil des Gens du Voyage.....	27
Taxi'Co	27
Très Haut Débit.....	28
Environnement & urbanisme	29
Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)	29
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).....	29
Enfance Jeunesse	29
Sites Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).....	29
Relais Petite Enfance (RPE).....	30
Service Animation Jeunesse (SAJ)	33
Autres Services.....	34
Ressources humaines.....	35

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS DE BARR

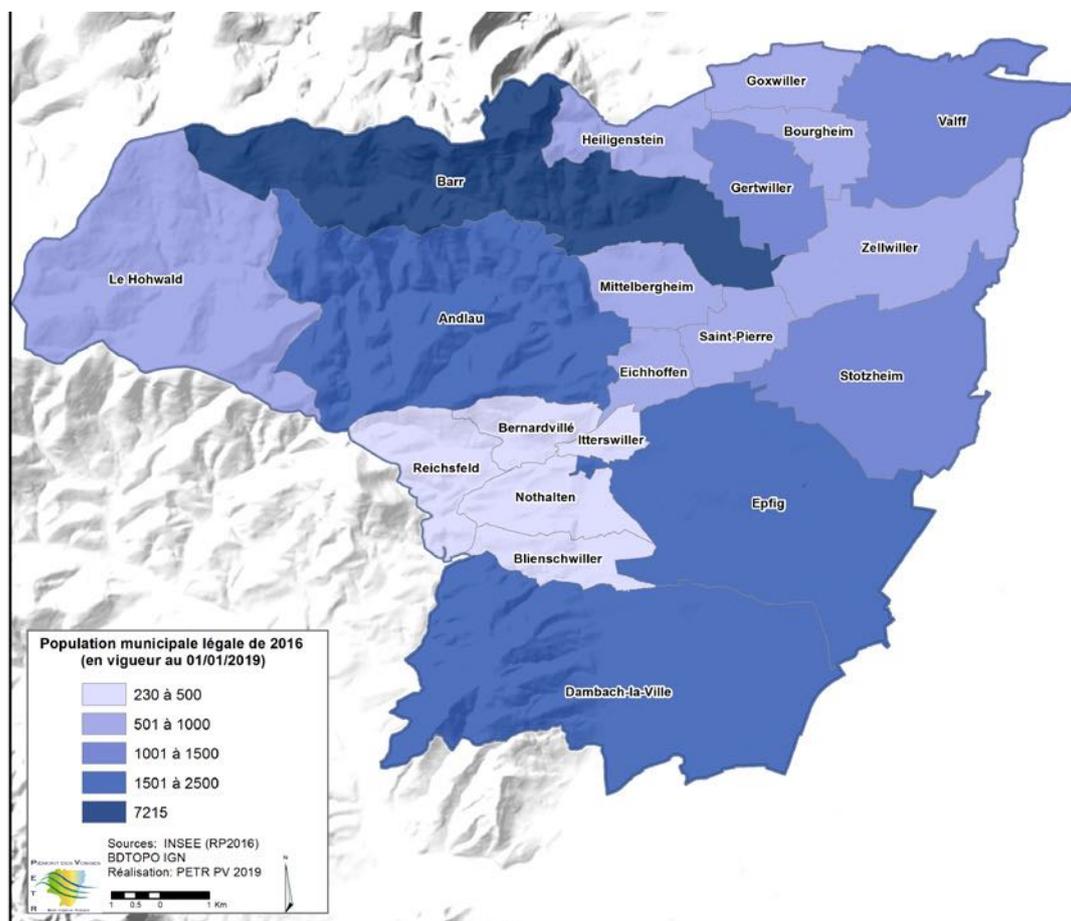
Le 1er janvier 2013 était créée la Communauté de Communes Barr-Bernstein, fusion de la Communauté de Communes du Piémont de Barr et de la Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg, elles-mêmes issues de SIVOM créés respectivement en 1974 et 1973.

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes a changé de nom pour s'appeler **Communauté de Communes du Pays de Barr**.

La Communauté de Communes du Pays de Barr est située entre Strasbourg et Colmar, et entre les pôles secondaires d'Obernai et de Sélestat. Elle est composée au niveau administratif de vingt communes et totalisait en 2020 **24 757 habitants, répartis sur 189.5 km²**.

La ville de Barr, les bourgs de Dambach-la-Ville, d'Epfig et d'Andlau, ainsi que les 16 villages sont répartis au sein de trois entités géographiques : plaine, piémont et montagne.

Commune	Habitants (2020)	Densité	Superficie au km ²
Andlau	1 817	76,7	23,7
Barr	7 398	359,1	20,6
Bernardvillé	233	83,2	2,8
Blienschwiller	331	106,8	3,1
Bourgheim	650	223,1	2,8
Dambach-la-Ville	2 242	77,8	28,8
Eichhoffen	539	234,3	2,3
Epfig	2 342	106,9	21,9
Gertwiller	1 271	260,6	4,9
Goxwiller	865	262,1	3,3
Heiligenstein	985	246,3	4
Itterswiller	246	205,0	1,2
Le Hohwald	518	24,9	20,8
Mittelbergheim	668	175,8	3,8
Nothalten	472	118,0	4
Reichsfeld	305	61,0	5
Saint-Pierre	657	205,3	3,2
Stotzheim	1 080	79,4	13,6
Valff	1 331	122,1	10,9
Zellwiller	807	91,7	8,8



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

2. ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

3. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement ; aménagement d'un bassin ou d'une fonction hydrographique ; entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; défense contre les inondations et la mer ; protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

4. AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés au sens des articles L 2224-13 et suivants du CGCT.

6. ASSAINISSEMENT

Intégralité de la compétence assainissement des eaux usées comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

7. EAU

Intégralité de la compétence relative à la production et à la distribution d'eau potable au sens des articles L 2224-7 et L 2224-7-1 du CGCT.



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

1. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

L'action d'intérêt communautaire suivante est inscrite au titre de la protection et la mise en valeur de l'environnement :
la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement au sens du 4^e paragraphe de l'article L 211-7 du code de l'environnement, en matière de lutte contre les coulées de boue portant sur des opérations revêtant une dimension communautaire.

2. POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre de la politique de logement.

Les actions d'intérêt communautaire suivantes sont inscrites au titre du cadre de vie :

- Actions déclarées d'intérêt communautaire destinées à la valorisation, à la promotion et au soutien de l'identité paysagère et patrimoniale locale ainsi que de la sauvegarde des vestiges du patrimoine castral.
- Toute opération ou action d'intérêt communautaire destinée à favoriser l'émergence ou la mise en valeur de sites, bâtiments ou équipements remarquables au travers de cheminements ou circuits thématiques.
- Actions d'intérêt communautaire portant sur la valorisation du grand site naturel, patrimonial et paysager du Massif du Mont-Sainte-Odile en partenariat avec les territoires concernés et les acteurs impliqués.

3. CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre portent sur la création, l'aménagement et l'entretien des voies desservant l'ensemble des zones d'activités économiques ainsi que les voies desservant les zones d'aménagement concerté déclarées d'intérêt communautaire.

4. CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;

La Communauté de Communes n'a retenu aucune action d'intérêt communautaire au titre des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

5. ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- **Actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse**
Détermination, mise en œuvre et conduite d'une politique communautaire en matière d'enfance et de jeunesse prenant appui sur un Projet Educatif Local en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Les actions déployées à ce titre comprennent la création, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements et de structures déclarés d'intérêt communautaire destinées à :

- l'animation d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM);
- l'exercice des activités de crèche, garderie avec restauration, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ainsi que leur gestion, et déclarés d'intérêt communautaire;
- l'organisation d'un Service Animation Jeunesse (SAJ) développant des activités socioéducatives et socio-culturelles en direction des jeunes.

- **Actions en faveur de l'emploi**

Accompagnement ou soutien de toute initiative ou démarche favorisant l'accès à l'emploi sur le territoire, déclarée d'intérêt communautaire.

6. ASSAINISSEMENT

Les actions d'intérêt communautaire retenues à ce titre jusqu'au 1er janvier 2020 portent sur l'intégralité de la compétence assainissement comprenant l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif au sens de l'article L 2224-8 du CGCT.

La compétence « assainissement » sera intégrée de plein droit au titre des compétences obligatoires dans les conditions définies au 6° de l'article L 5214-16 I du CGCT, soit au 1er janvier 2020, et détachée à compter de cette date des compétences optionnelles conformément à l'article 64-IV-3° de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015.

7. MAISONS DE SERVICES PUBLICS

Création et gestion de maisons de services publics et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

1. ACTIONS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'URBANISME

- Elaboration et mise en œuvre d'un Projet de Développement et d'Aménagement du Territoire dans le cadre de la conduite des politiques communautaires en association avec les communes membres.
- Mise en œuvre d'un Règlement Local de Publicité.

2. ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Participation au financement des aides et des régimes d'aides mis en place par la Région dans les conditions prévues à l'article L 1511-2 du CGCT.
- Définition d'un dispositif d'aides ou de régimes d'aides sur le territoire communautaire en matière d'investissement immobilier et de location de terrains ou d'immeubles dans les conditions prévues à l'article L 1511-3 du CGCT.
- Construction et gestion d'ateliers relais pour des opérations revêtant une dimension communautaire.

3. ACTIONS TOURISTIQUES

Construction, aménagement et gestion d'équipements à vocation touristique revêtant une dimension communautaire en favorisant également l'émergence de grands projets structurants contribuant à l'attractivité du territoire ou son rayonnement touristique.

4. AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Création ou participation à la création d'infrastructures de télécommunication à très haut débit dans le cadre de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) en partenariat avec les autres collectivités ou acteurs associés.

5. ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les modes de déplacements terrestres non motorisés ainsi que les circulations douces destinées au maillage intercommunal par des cheminements piétons et des liaisons cyclables entre les agglomérations.
- Organisation et mise en œuvre d'un service de transport public de voyageurs à la demande en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) et Autorité Organisatrice du Transport (AOT) de second rang par délégation du Conseil Régional et dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.
- Réalisation ou accompagnement de toute action revêtant une dimension communautaire favorisant les usages partagés des véhicules terrestres à moteurs relatifs au covoiturage, à l'autopartage ou à d'autres dispositifs poursuivant le même objectif, dans les conditions prévues à l'article L 1231-1 du code des transports.

6. ACTIONS CULTURELLES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute animation ou tout événement à caractère culturel comportant une dimension communautaire.

7. ACTIONS SPORTIVES

Réalisation, promotion, accompagnement ou soutien de toute action ou manifestation à caractère sportif comportant une dimension communautaire.

8. ACTIONS ÉDUCATIVES

Fonctionnement et équipement matériel du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).



LES ACTEURS DE LA DÉMOCRATIE

Les Conseillers Communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr sont issus du dernier renouvellement général de juillet 2020. Au sein du Conseil Communautaire, les sièges sont répartis en fonction de la population, chaque commune devant détenir au moins un siège.



LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays de Barr. Il vote notamment le budget et détermine toutes les orientations de la politique communautaire. Il se réunit en séance publique au moins une fois par trimestre.

LE BUREAU

Le Bureau est formé par le Président et les 7 Vice-Présidents. Il prépare les propositions à soumettre au Conseil de Communauté et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation. Il se réunit régulièrement plusieurs fois par mois.

LES COMMISSIONS

LES COMMISSIONS LEGALES

- Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Commission de Délégation de Services Publics et de Concession
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées
- Commission Locale Chargée d'Evaluer les Transferts de Charges (CLETC)

LES SIÈGES

Nombre de sièges	Communes
1	Bernardvillé Blienschwiller Bourgheim Eichhoffen Itterswiller Le Hohwald Mittelbergheim Nothalten Reichsfeld Saint-Pierre
2	Gertwiller Goxwiller Heiligenstein Stotzheim Valff Zellwiller
3	Andlau
4	Dambach-la-Ville Epfig
12	Barr

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Elles réunissent, sous la Présidence d'un ou deux Vice-présidents délégués, les Conseillers Communautaires intéressés et constituent un lieu de réflexion et de débat. Elles sont organisées avant chaque réunion du Conseil de Communauté selon l'ordre du jour de celui-ci.

- Commission Finances, Economie et Services au Territoire
- Commission Equipements, Développement Durable et Urbanisme
- Commission Action Touristique et Promotion du Territoire

Elles ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences.

COMITÉ DE PILOTAGE (COPII)

- Enfance & Jeunesse
- Événementiel
- Développement Durable & Environnement
- PLUi
- Attractivité du Territoire

LES ORGANISMES EXTERIEURS PARTENAIRES

Le Conseil de Communauté désigne des représentants de la Communauté de Communes du Pays de Barr au sein des instances ci-dessous :

- Établissements publics supra communautaires
 - ✓ Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS)
 - ✓ Syndicat Mixte d'Alsace Centrale pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM)
 - ✓ Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA)
- Établissements Public
 - ✓ Établissement Public Foncier d'Alsace
 - ✓ Établissements publics locaux d'enseignement du second degré
 - ✓ Groupe Hospitalier de Sélestat - Obernai
- Organismes investis d'une vocation d'intérêt public
 - ✓ Mission Locale de Sélestat
- Organismes para-communautaires
 - ✓ Office de Tourisme du Pays de Barr
 - ✓ Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Autres organismes
 - ✓ Agence de Développement et d'urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise (ADEUS)
 - ✓ Fondation du Patrimoine
 - ✓ Association Slow Up Alsace

LE PRESIDENT

CLAUDE **HAULLER**

Président
Maire de Dambach-la-Ville

Exécutif de la Communauté de Communes du Pays de Barr, le Président est élu par le Conseil Communautaire pour la durée du mandat des Conseillers Communautaires et préside le Conseil et le Bureau.



LES VICE-PRESIDENTS



VINCENT **KOBLOTH**
1^{er} Vice-Président
Maire de Reichsfeld
FINANCES, BUDGET & MOYENS GÉNÉRAUX



MARIELE **COLAS-SCHOLLY**
4^{ème} Vice-Présidente
2^{ème} adjointe à la Ville de Barr
ACTION TOURISTIQUE & PROMOTION DU TERRITOIRE



NATHALIE **KALTENBACH - ERNST**
2^{ème} Vice-Présidente
Maire de Barr
POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET PROSPECTIVE



THIERRY **FRANTZ**
5^{ème} Vice-Président
Maire d'Andlau
ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET LOGISTIQUE



SUZANNE **LOTZ**
6^{ème} Vice-Présidente
Maire de Goxwiller
ENFANCE & JEUNESSE



VINCENT **KIEFFER**
3^{ème} Vice-Président
Maire d'Itterswiller
DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ



JEAN-CLAUDE **MANDRY**
7^{ème} Vice-Président
Maire d'Epfig
URBANISME & POLITIQUE FONCIÈRE

Quelques chiffres

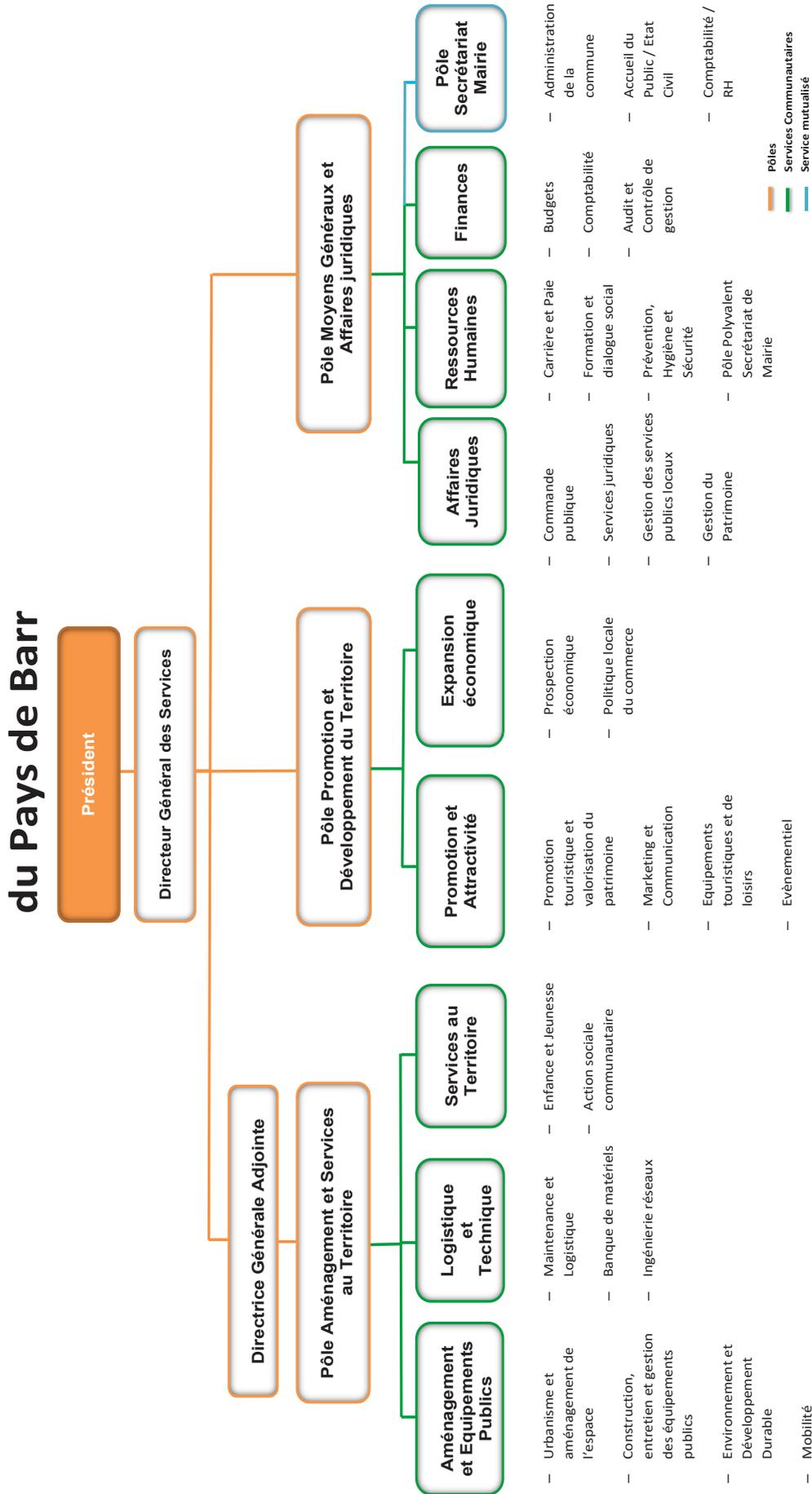
1 président, 7 vice-présidents, 45 conseillers communautaires ;
Des réunions : 5 Conseils de Communauté, 3 Conférences des Maires, 20 réunions du Bureau, 2 réunions de la Commission de l'Aménagement, des Equipements et du Développement Durable, 2 réunions de la Commission de l'Animation et de la Valorisation du Territoire, 3 réunions de la Commission des Finances, de l'Economie et des Services au Territoire, 3 Commissions Réunies ; 77 délibérations.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Communes	Nom	Prénom
Andlau	Bonnet	Fabien
	Frantz	Thierry
	Wach	Caroline
Barr	Kaltenbach - Ernst	Nathalie
	Boehm	Claude
	Colas-Scholly	Marièle
	Engel	Gérard
	Mauler	Laurence
	Hering	Jean-Daniel
	Wach	Florence
	Gloeckler	Gérard
	Leroy-Koffel	Anémone
	Weisse	Hervé-Paul
	Alici	Ferda
Zuber	Pierre-Yves	
Bernardvillé	Risch	André
Blienschwiller	Sohler	Jean-Marie
Bourgheim	Cornec	Jacques
Dambach-la-Ville	Hauler	Claude
	Messmer	Doris
	Oser	Pascal
	Risch	Déborah
Eichhoffen	Lavigne	Evelyne
Epfig	Mandry	Jean-Claude
	Stirmel	Pascale
	Kost	Claude
	Schmitt	Sabine
Gertwiller	Huchelmann	Jean-Daniel
	Graff	Suzanne
Goxwiller	Lotz	Suzanne
	Ehrhart	Yves
Heiligenstein	Karl	Jean-Georges
	Fassel-Dock	Christine
Itterswiller	Kieffer	Vincent
Le Hohwald	Conrad	Patrick
Mittelbergheim	Cavodeau	Marie-Josée
Nothalten	Reibel	Marc
Reichsfeld	Kobloth	Vincent
Saint-Pierre	Ruxer	Denis
Stotzheim	Koenig	Jean-Marie
	Albrecht	Joanne
Valff	Lutz	Germain
	Lutz-Rohmer	Denise
Zellwiller	Heitz	Denis
	Kipfel	Jean-François

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

Organigramme des Services de la Communauté de Communes du Pays de Barr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



PARC D'ACTIVITÉS DU PIÉMONT

Les terrains du Parc d'Activités du Piémont sont destinés à l'implantation de petites et moyennes entreprises développant des activités industrielles, artisanales et/ou de services. Le Parc d'Activités du Piémont s'étend sur une emprise totale de 27,6 hectares dont 19,8 hectares sont destinés à être commercialisés.

Il est composé de 3 tranches :

- la tranche 1 : 6,96 hectares avec des parcelles de 25 à 71 ares,
- la tranche 2 : 5,14 hectares avec des parcelles de 67 à 102 ares,
- la tranche 3 : 7,39 hectares avec des parcelles de 33 à 67 ares.

Le prix de sortie des lots a été fixé à 4 200 € HT/are pour l'ensemble des tranches sauf la partie Ouest de la tranche 3 où le prix a été revu à 4 800 € HT l'are. Le règlement de commercialisation a été approuvé.

En 2020, au vu de la crise sanitaire, aucun lot n'a été cédé. Toutefois, des potentiels acquéreurs ont fait part de leurs projets et certains ont déjà été étudiés.

Par ailleurs, malgré les perturbations occasionnées par le confinement, trois chantiers se sont terminés en 2020. Les entreprises ont pu investir leurs nouveaux locaux.

Il s'agit de :

- OAT France : entretien de chaussées routières et aéroportuaires
- Europodium : conception et fabrication de podiums mobiles, négoce de produits scéniques
- SCCV PAP VALFF : quartier d'artisans et de sociétés tertiaires



Europodium



PLATEFORME D'ACTIVITÉS D'ALSACE CENTRALE (PAAC)

Le dossier de réalisation recensant les différents aménagements publics ainsi que le plan de financement ont dû être revu pour s'adapter à des évolutions réglementaires. Des acquéreurs potentiels se sont manifestés pour d'importants projets portant sur l'industrie logistique.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Suite à la création en 2019 par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Piémont des Vosges d'un Conseil de Développement Territorial, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Barr ont souhaité que ce nouveau Conseil se substitue à celui créé en 2018 à l'échelle du Pays de Barr. Un appel à candidatures a été lancé parmi les membres actifs du Conseil de Développement et de façon générale à l'ensemble des habitants du territoire pour intégrer ce nouveau Conseil.



FONDS RÉSISTANCE

En avril 2020, pour soutenir les entreprises, micro-entreprises, entrepreneurs indépendants et associations touchés par la crise du Covid-19, la Région Grand Est, les Départements et les Intercommunalités, soutenus par la Banque des territoires ont créé le fonds « Résistance ». La Communauté de Communes du Pays de Barr participe à ce fonds à hauteur de 2 € par habitant, soit 48 394 €. La totalité de l'enveloppe s'élève à 193 576 €.

L'aide financière apportée aux entreprises s'effectue sous forme d'avances sur trésorerie, remboursables et sans intérêt ni garantie. Il s'agit de répondre très rapidement aux besoins des entreprises qui n'entrent pas dans les critères d'obtention des aides mises en place dans le cadre de la crise sanitaire ou pour compléter un dispositif existant.

En 2020, trois entreprises sur le territoire ont bénéficié d'une avance remboursable au titre du fonds Résistance.



RÉSISTANCE LOYERS

En complément du fonds Résistance, la Région Grand Est a déployé fin 2020 une mesure spécifique « Résistance Loyers » consistant en un soutien sous forme de subvention à la trésorerie de très petites entreprises de commerce de proximité, faisant l'objet d'une fermeture administrative, et devant s'acquitter d'un loyer au titre de leur local commercial en période de confinement sur la période du 1er novembre 2020 au 31 janvier 2021.

En 2020, deux entreprises sur le territoire ont bénéficié de cette aide.

#COVID19 : RÉSISTANCE : UN FONDS DE SOUTIEN AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Instruction des dossiers simplifiée et effective à l'échelle de chaque territoire de manière souple et agile

Sur une initiative de la Région GrandEst, avec le soutien de la Banque des Territoires, des EPCI, des Départements :

- Entreprises : soutien 2.000 à 20.000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie
- Associations : soutien de 2.000 à 30.000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie

44 M€ POUR UN FONDS COMPLÉMENTAIRE AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

*remboursement avec un délai de 2 ans

AGIR PARTOUT | AGIR ENSEMBLE | ENCOURAGER LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

Violette LAMANT : v.lamant@paysdebarr.fr

#LeGrandEstResiste

Logos: Région Grand Est, Pays de Barr, Alsace, Banque des Territoires, Grand Est (Alsace Champagne-Ardenne Lorraine)

FINANCES



BUDGET 2020

UN BUDGET RYTHMÉ PAR UNE CRISE SANITAIRE INNATTENDUE

2020 a été une année de transition budgétaire marquée à la fois par la pandémie du COVID-19, le renouvellement de l'organe exécutif de la Communauté de Communes au mois de juillet, mais également par la fin de la mutualisation des services Ressources Humaines et Finances avec la commune de Barr au 31 décembre 2020.

La crise sanitaire a lourdement impacté l'ensemble des sept budgets de la Communauté de Communes.

En effet, avec des taux de fiscalité inchangés depuis 2015, le budget général voit ses recettes réelles de fonctionnement diminuées de 300 000 € par rapport à 2019 en raison des domaines d'activité qui ont été fortement perturbés par cette pandémie. Ce constat résulte de l'inactivité engendrée par les périodes de confinement pour le Service Animation Jeunesse, le Centre d'Interprétation du Patrimoine, les mises à disposition des équipements sportifs auprès des clubs et associations sportives ou encore la perception de la taxe de séjour.

De même, l'impact de ce manque d'activité est plus significatif sur le budget annexe « Aire d'accueil des gens du voyage » à Barr avec 60 % de recettes en moins par rapport à 2019 suite à une baisse de la fréquentation des voyageurs, mais également sur le budget annexe « Gestion des campings » au Hohwald avec 34 % de recettes en moins par rapport à l'année précédente en raison de la fermeture du site à compter de mars 2020.

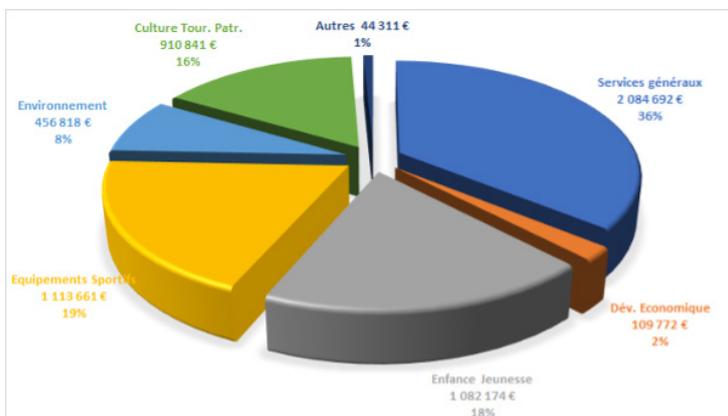
Toutefois et malgré les incertitudes quant à un rapide retour à la normale de la situation sanitaire, la Communauté de Communes arrive à dégager un excédent de fonctionnement 2020 supérieur de 21% par rapport à 2019. (5 068 555 € contre 4 204 213 € en 2019). Ce résultat s'explique principalement par une diminution des dépenses de fonctionnement de -6% par rapport à 2019.

En revanche, il est constaté un déficit d'investissement en 2020 qui s'élève à -16 892 €. La Communauté de Communes n'a pas emprunté depuis 2012 et les principales dépenses d'investissement de l'année, notamment la participation versée à la Région pour le déploiement du très haut débit (THD) sur le territoire intercommunal (373 500€ en 2019 et 1 211 175€ en 2020) ou encore les travaux entrepris sur les équipements sportifs communautaires (337 641€) ont été financés par l'excédent d'investissement dégagé l'année précédente.

En fonction des volontés politiques, de nouvelles marges de manœuvre devront être déployées afin de dégager les ressources nécessaires qui permettront d'atteindre les objectifs du futur projet de territoire qui sera adopté en 2021 par le Conseil de Communauté. Il en est de même pour la mise en œuvre du nouveau pacte financier et fiscal qui est en cours de réflexion et dont l'articulation à la fois contributive et distributive devra également s'inscrire et s'adosser aux projets politiques à venir.

Dépenses réelles de fonctionnement	6 544 K€	- 6 %
Recettes réelles de fonctionnement	8 333 K€	+ 4 %
Dépenses réelles d'investissement	2 198 K€	- 41 %
Recettes réelles d'investissement	95 K€	- 63 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE



FISCALITÉ

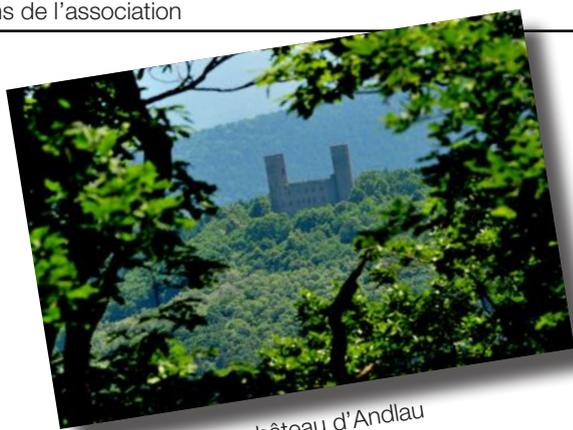
Le Conseil de Communauté a conservé les niveaux de fiscalité validés en 2015, soit :

Taxe d'habitation	5.27%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3.22%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12.48%
Cotisation foncière des entreprises	22.24%



SUBVENTIONS

Subventions annuelles de fonctionnement	
AGF - Association Générale des Familles du Bas-Rhin	632 440,00
Office de Tourisme Pays de Barr (OTPB)	330 000,00
Mission Locale de Sélestat	21 000,00
CC Vallée de la Bruche pour les charges annuelles du Chalet du Champ du feu	4 000,00
Subventions exceptionnelles	
Association la Compagnie des Insupportés pour le festival «Soirs à Pressoirs»	1 500,00
Association les Amis du Château d'Andlau pour l'organisation d'une année événementielle en lien avec les 20 ans de l'association	5 000,00



château d'Andlau



ORDURES MÉNAGÈRES

Les tarifs restent identiques à 2019 mais sont arrondis à l'euro le plus proche.

Volume des bacs en litre		60	80	120	180	240	340	770
Tarif Circuit		187 €	220 €	284 €	381 €	479 €	640 €	1 336 €
Tarif Ecart		166 €	191 €	241 €	316 €	392 €	518 €	1 059 €
Porte-à-porte	Levée supplémentaires	3 €	4 €	6 €	8 €	11 €	15 €	34 €
Apport volontaire	Nb d'ouverture correspondant	44	58	87	130	173	245	555
	Ouverture supplémentaires	2,5 €						



ANIMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



ATELIERS DE LA SEIGNEURIE

1. BILAN DE LA FRÉQUENTATION

La crise sanitaire a fortement impacté la fréquentation globale de l'équipement. Celle-ci a chuté en 2020 avec 5 853 visiteurs contre 14 803 en 2019, qui reste la meilleure année depuis l'ouverture des ateliers de la Seigneurie, soit une baisse de -60,5 %.

Les ateliers de la Seigneurie ont subi 4 mois et demi de fermeture administrative du 15 mars au 1^{er} juin et du 30 octobre au 31 décembre. De plus, durant la période estivale, le public a semblé privilégier les activités en extérieur, ce au détriment de la fréquentation des sites clos comme les ateliers de la Seigneurie.

2. FRÉQUENTATION PAR TYPE D'ACTIVITÉ

A. LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Conséquence des deux fermetures administratives, les expositions temporaires programmées en 2020 n'ont pu être présentées que peu de temps au public.

Ces courtes durées ainsi que les freins liés au contexte sanitaire exposés plus haut, expliquent que la fréquentation globale des expositions s'établisse à 2 865 visiteurs en 2020 (contre 7 535 en 2019), soit une baisse de -62%.

Deux expositions temporaires ont ainsi été présentées aux ateliers de la Seigneurie en 2020 :

- «OURS, MYTHESETRÉALITÉS», exposition conçue par le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse et enrichie par les médiateurs des ateliers de la Seigneurie d'un espace dédié à l'empreinte de l'ours en Alsace, était prévue du 8 février au 26 avril. Elle a dû fermer ses portes le 14 mars, par suite du premier confinement. Elle a tout de même attiré 1 666 visiteurs sur un peu plus d'un mois, représentant plus de la moitié de la fréquentation annuelle des expositions en 2020. 338 personnes ont également visité l'exposition permanente.

Bien que toutes les animations postérieures au 14 mars aient dû être reportées ou annulées, 226 personnes ont participé aux animations en lien avec l'exposition.

- « ÊTES-VOUS ALSACIEN ? S'ILS'EN SONT UN ? », cette exposition sur la question de l'identité alsacienne a été conçue par les ateliers de la Seigneurie avec le concours de l'historien Pierre Jacob. Initialement prévue dès le mois juillet, l'exposition a été repoussée à l'automne par crainte d'un reconfinement durant l'été. Prévues du 12 septembre au 30



décembre 2020, elle a également dû fermer de manière anticipée, le 29 octobre, à la suite du second confinement décrété le 30 octobre. Durant son mois et demi d'ouverture, l'exposition a attiré 1 199 visiteurs dont 810 ont également visité le parcours permanent et 389 uniquement l'exposition temporaire. Par ailleurs, les activités programmées autour de l'exposition durant la même période ont mobilisé 423 participants.



B. LA VISITE DU PARCOURS PERMANENT

La visite du parcours permanent a attiré 2 647 visiteurs, 2 472 en visite libre et 175 lors de visites guidées.

C. LES ANIMATIONS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le public scolaire a été le plus touché par les fermetures administratives liées à la crise sanitaire. En effet, seuls 1 066 scolaires ont pu être accueillis cette année contre 4952 en 2019, soit une baisse de 78,5%. Le nombre de classes accueillies a, quant à lui, été divisé par 4 passant de 216 en 2019 à 50 classes en 2020.

Ainsi, la part de la fréquentation scolaire est tombée à 18 % en 2020 (contre 33 % en 2019).

D. LES ATELIERS (HORS SCOLAIRES)

Les programmations des ateliers ont elles aussi été chamboulées par les deux fermetures. La baisse constatée de 58 % est donc avant tout imputable au nombre réduit d'ateliers en 2020 et non à une désaffection de la part du public.

Au total, les ateliers qui ont pu avoir lieu ont permis à 685 personnes (enfants et adultes), de s'initier à une technique, de découvrir un univers ou de rencontrer un artisan.

E. LES VISITES GUIDÉES

Après le public scolaire, la seconde activité la plus touchée par la baisse de la fréquentation sont les visites de groupes passant de 1 199 visiteurs en 2019 à 289 en 2020, soit une baisse de 75,9 %.

F. LES CONFÉRENCES

Seules trois conférences, en lien avec les deux expositions temporaires de l'année, ont pu être organisées en 2020, attirant 113 auditeurs.

3. BILAN FINANCIER

Le budget réalisé 2020 fait apparaître un total de 160 777 € de dépenses de fonctionnement (hors masse salariale, fluides et travaux) et de 72 809 € de recettes.

Les recettes de billetterie ont été les plus affectées par la crise sanitaire avec une baisse de 63,3 % passant de 44 470 € en 2019 à 16 303 € en 2020. La boutique a connu une baisse moindre de son chiffre d'affaires (50,4 %) avec 6 315 €, (contre 12 739 € en 2019). Les locations ont généré quant à elles 1 090 € (contre 530 € en 2019). A noter, une subvention de 49 101 € par le Conseil départemental du Bas-Rhin (complément de la subvention 2019 et subvention 2020).

4. ACTIONS DE COMMUNICATION

L'annulation des salons touristiques mais aussi de nombreuses manifestations n'ont pas permis une promotion optimale des ateliers de la Seigneurie hors les murs en 2020.

La page Facebook des ateliers de la Seigneurie poursuit sa progression passant de 1 438 fans au 1^{er} janvier à 1 713 à la fin de l'année soit une augmentation de 19 %.

Quant à la page Instagram des ateliers de la Seigneurie, on dénombre 93 publications sur l'année avec au total 2 460 réactions (likes et commentaires). Le nombre d'abonnés est également passé de 476 abonnés en janvier 2020 à 722 en décembre 2020 soit une progression de 51.68%.



5. LA SEIGNEURIE À LA MAISON

Durant toute la période du premier confinement, l'équipe des ateliers de la Seigneurie est restée mobilisée pour proposer au public, dans un espace dédié sur son site internet « la Seigneurie à la maison », des activités ludiques et didactiques sur les thèmes abordés par le Centre d'Interprétation du Patrimoine. Plus de 200 activités ont ainsi été conçues et mises en ligne en 2 mois et demi. Cette initiative s'est vue récompensée le 17 octobre 2020 par un Hop! Awards, initiative portée par Coze Magazine, l'agenda culturel alsacien, dans la Catégorie « #culturechezvous ».

6. NOUVELLE DIRECTION POUR LES ATELIERS DE LA SEIGNEURIE

Suite au départ de Mme Sophie Reeb en décembre 2019, M. Franck Burckel, précédemment chargé des animations et de la communication aux Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, a pris la direction des ateliers de la Seigneurie le 2 mars 2020.



Les chiffres clés

- 5 853 visiteurs (-60,5 %)
- 2 865 visiteurs pour les expositions (-62 %)
- 2 647 visiteurs pour le parcours permanent (-48,3 %)
- 1 066 scolaires accueillis (-78,5 %)
- 685 personnes pour les ateliers (-58,1 %)
- 289 personnes en visites guidées (-75,9 %)



L'OFFICE DE TOURISME

MISSIONS

- Accueil : animations, services clientèles, commercialisation, démarche qualité, observatoire
- Promotion : commercialisation, présences extérieures, animations
- Coordination et structuration de l'offre : animation numérique de territoire, Vignobles & Découvertes

ACCUEIL & INFORMATION

LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'Office de Tourisme (OT) du Pays de Barr est engagé dans une démarche qualité depuis 2008 et peut revendiquer 96% de satisfaction concernant l'expérience vécue sur place dans les bureaux d'accueil. Le Net Promoter Score (NPS) se situe également dans la catégorie « excellent » puisqu'il affiche un score de 88 (le score peut varier entre -100 et +100).

LA GESTION DE L'INFORMATION PENDANT LA CRISE

La plupart des animations saisies en début d'année se sont vues ajouter une mention « annulé » dans la base de données de l'Office de Tourisme.

En parallèle, lors du 1er confinement, tous les restaurants et métiers de bouche (adhérents ou non), viticulteurs partenaires, commerces partenaires ont été contactés en vue de créer une nouvelle rubrique sur le site internet pour la promotion des activités maintenues ou réinventées (services à emporter notamment). Au total, 84 prestataires ont ainsi été promus. Cette démarche a été reconduite lors du second confinement.

WIFI

Le wifi gratuit est disponible dans les bureaux d'accueil.

LE SYSTÈME D'INFORMATION TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme du Pays de Barr saisit toutes les informations (trilingues) relatives à ses partenaires, sites, animations, produits en vente dans le Système d'Information Touristique (SIT).

Le SIT est utilisé par tous les Offices de Tourisme d'Alsace et est mis à jour en temps réel par l'Office de Tourisme du Pays de Barr. Le SIT permet :

- d'alimenter les sites internet institutionnels
- de réaliser les brochures de l'OT du Pays de Barr, mais aussi d'ADT, du CRT...
- de fournir des informations pour des utilisations pratiques telles les POI (« point of interest ») des GPS pour véhicules, ...
- d'afficher les disponibilités des hébergements – service gratuit

Quelques chiffres

- Une équipe de 8 professionnels
- 3 bureaux d'accueil (Barr, Dambach-la-Ville et le Hohwald)
- 508 jours d'ouverture (fermeture des bureaux d'accueil du 16/03 au 02/06 puis du 30/10 au 21/12/2020 avec recours au télétravail pour l'ensemble de l'équipe)
- 6 200 € de bénéfices pour 23 121 € de chiffre d'affaires
- Fréquentation des bureaux : 10 000 personnes
- Consultation du site Internet : 37 300 visiteurs
- Ecran tactile du bureau d'accueil de Dambach-la-Ville : 112 consultations*
- 443 530 € de budget dont 330 000 € de subvention de la part de la Communauté de Communes du Pays de Barr

* Depuis le début de la crise sanitaire (mars 2020), l'écran n'est plus en mode tactile mais en mode défilement d'information.



GESTION RELATION CLIENT (GRC)

La GRC est un dispositif mis en place par Alsace Destination Tourisme (ADT), Agence Régionale de Tourisme (ART) et les Offices de Tourisme partenaires, auquel l'OT Pays de Barr participe et qui se matérialise par un formulaire d'inscription sur le site internet.

Celui-ci permet à :

- ADT / ART d'envoyer des newsletters tout au long de l'année de manière que les clients se souviennent de la destination et pensent à revenir.
- l'OT de prendre le relais lorsque les clients sont en Alsace en envoyant chaque jour des suggestions de visites et d'activités pour le lendemain.

Quelques chiffres

- 65 chambres d'hôtes
- 355 gîtes/meublés
- 19 hôtels
- 5 campings
- 5 hébergements collectifs
- 4 hébergements insolites

L'ANIMATION

LA DÉCOUVERTE LUDIQUE DU PAYS DE BARR

Un ensemble de supports permettent la découverte ludique des villes et villages

- Chasse au trésor de Noël à Barr et Dambach-la-Ville
- Piste et trésor : 4 jeux à Andlau, Barr, Dambach-la-Ville et Gertwiller (2 jeux)
- Randoland : 5 jeux à Andlau, Dambach-la-Ville, Heiligenstein, Itterswiller et Mittelbergheim
- Randocroquis : croquez le paysage à Andlau et Mittelbergheim

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

23 121 € de chiffres d'affaires global (- 71% par rapport à 2019), dont :

- 5 980 € de CA boutique (- 62% par rapport à 2019)
- 6 427 € de CA location vélos à assistance électrique (- 13 % par rapport à 2019)
- 5 777 € de CA séjours individuels et prestations groupes (- 61 % par rapport à 2019)
- 3 992 € de CA activités (+ 45% par rapport à 2019)

Représentant 6 200 € de bénéfices (- 62 % par rapport à 2019). Tandis que la perte de CA est de 71 %, les marges ont été améliorées.

PROMOTION LES BROCHURES

Les outils permettant de valoriser les adhérents de l'OT du Pays de Barr (près de 200) :

- Magazine Escapades
- Guide des hébergements
- Calendriers des animations adressés chaque mois à nos partenaires
- Une brochure « groupes » et les prestations pour individuels (activités et séjours)



LES ACCUEIL DE PROFESSIONNELS

Grâce notamment au pilotage de la destination « Cœur d'Alsace » labellisée Vignobles & Découvertes (voir mission COORDINATION ET STRUCTURATION DE L'OFFRE), le Pays de Barr est identifié comme interlocuteur privilégié pour des accueils de plus en plus nombreux.

- Les blogueurs : Wildroad, Voyager en photos, Nathalie Bourhis, staytunedforlife.com
- La presse : Le Figaro, Wider, DNA, France Magazine (GB), L'Express, Dauphiné Libéré, Balades en France, Tout le Bas-Rhin, Grands Reportages
- La radio : France Bleu Alsace
- La TV : Alsace 20, TF1
- Les guides : Lonely Planet, Petit Futé, guide-tourisme-France.com, Wochenende und Wohnmobile (D), Guide du Routard, Gallimard, Skyscanner

LES SALONS ET PRÉSENCES EXTÉRIEURES

- Les Mardis sur la place à Barr, juillet & août
- Marché Montagnard du Hohwald, août & septembre
- Workshop France (pro & presse), 08/10/2020 – en visio

COORDINATION ET STRUCTURATION DE L'OFFRE

ANIMATION NUMÉRIQUE DE TERRITOIRE

Après avoir organisé des ateliers pendant quelques années, l'Office de tourisme du Pays de Barr propose à présent d'accompagner ses partenaires de manière plus individuelle et personnalisée, en fonction des besoins de chacun, sous forme de coaching numérique.

L'Office de Tourisme propose également la mise en relation avec un photographe pour réaliser des reportages photos à prix maîtrisé.

COEUR D'ALSACE : DU MONT SAINTE-ODILE AU CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG

Depuis 2011, l'OT du Pays de Barr pilote la première destination alsacienne labellisée « Vignobles & Découvertes ».

- Offices de tourisme partenaires : Rosheim, Obernai, Sélestat Haut-Koenigsbourg
- Une centaine de prestataires/prestations labellisés : caves, hébergements, restaurants, sites à visiter, activités, animations, offices de tourisme, structures réceptives

En 2019, l'OT du Pays de Barr a passé le témoin à ADT pour la labellisation de la Route des Vins d'Alsace dans son ensemble. L'OT du Pays de Barr reste un partenaire actif en s'engageant au sein du Comité de suivi et du Comité technique.

En 2020, l'Office de Tourisme a participé à l'organisation du 1er « Fascinant week-end » qui est amené à devenir l'événement phare des destinations labellisées Vignobles & Découvertes au niveau national.

ANIMATION : CONCOURS DE FLEURISSEMENT

En 2020, le concours de fleurissement a fait une pause. Une réflexion est en cours pour l'édition 2021.



TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour est acquittée par le touriste ayant choisi de séjourner sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Barr. Son produit sert à financer le développement touristique du territoire. Il est entièrement reversé à l'Office de Tourisme du Pays de Barr.

En raison de la crise sanitaire, la taxe de séjour est en forte baisse sur 2020 et s'élève à 133 550 €, soit une baisse de 36,7 % par rapport à 2019.

EVOLUTION DU PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR

Année	Produit de la taxe de séjour
2014	54 993 €
2015	58 237 €
2016	111 648 €
2017	104 846 €
2018	173 867 €
2019	210 915 €
2020	133 550 €

TARIFS 2020

Afin d'optimiser le recouvrement de cette taxe, un outil de déclaration en ligne pour les hébergeurs du territoire est à l'étude en 2019. Il sera opérationnel au 1er janvier 2021.

Compte-tenu des difficultés de trésorerie que rencontrent les hébergeurs touristiques, la Communauté de Communes du Pays de Barr a décidé de reporter le versement de la taxe de séjour du 1er semestre 2020 prévu normalement au plus tard le 15 juillet 2020 au 15 janvier 2021, en même temps que le versement du second semestre 2020.

Catégorie d'hébergement	Tarif
Hôtels / résidences / meublés 4*	1.50 €
Hôtels / résidences / meublés 3*	1.10 €
Hôtels / résidences / meublés 2*	0.90 €
Hôtels / résidences / meublés 1*	0.80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles	0.22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	Taux de 5%

Les tarifs indiqués incluent la taxe additionnelle départementale, à l'exception du tarif correspondant au taux de 5 % pour lequel la taxe additionnelle départementale s'ajoute au tarif obtenu après application du taux.

La taxation proportionnelle au coût de la nuitée pour les établissements non classés ou en attente de classement est en vigueur depuis le 1er janvier 2019.

CAMPING DU HOHWALD

La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 a transféré la compétence de gestion du camping du Hohwald, dit Herrenhaus, à la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Le camping comprend 87 emplacements.
Il accueille principalement des personnes qui privilégient un cadre tranquille, vert et le contact avec la nature.
Les services proposés consistent en la mise à disposition d'espaces sanitaires, à l'accueil, aux formalités administratives et au renseignements des résidents sur les activités au sein du Pays de Barr.

Une vingtaine de résidents permanents sont présents à l'année.
La saison haute de l'activité démarre le 15 juin et se termine le 15 septembre.



Le camping du Hohwald a dû fermer ses portes en mai 2020 en raison des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire. La configuration des blocs sanitaires notamment ne permettait pas en effet d'appliquer les protocoles sanitaires en vigueur.

Toutefois, des travaux ont été réalisés sur les espaces extérieurs ainsi que des travaux électriques et le remplacement de la machine à laver et du sèche-linge.



BUDGET 2020 DU CAMPING

	2020	comparatif 2019
Recettes de fonctionnement	35 794,70	- 46,06 %
Recettes d'investissement	25 834,76 €* [*]	-
Dépenses de fonctionnement	3 186,75 €	- 94,52 %
Dépenses d'investissement	6 149,65 €	+ 18,98 %

*correspond au résultat de l'exercice 2019 reporté sur 2020



CLAIR DE NUIT

UNE ANNÉE BLANCHE

L'édition 2020 du festival Clair de Nuit devait se tenir à Valff les 31 juillet, 1er et 2 août 2020. Exceptionnellement, un seul week-end était prévu cette année, une seule commune s'étant portée candidate.

Au mois d'avril 2020, la commune de Valff s'est désistée en raison du contexte trop incertain et de la difficulté de mobiliser un grand nombre de bénévoles dans ces conditions.

La commune de Barr s'est positionnée pour reprendre le flambeau en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Fin mai 2020, la Communauté de Communes du Pays de Barr s'est vue contrainte d'annuler au vu des incertitudes nombreuses concernant la sécurité du public.

UN FESTIVAL ENTIÈREMENT REVU

Cette année blanche a permis d'imaginer un nouveau concept pour le festival en faisant évoluer Clair de Nuit et en créant un nouvel événement complémentaire pour faire rayonner toujours davantage le territoire du Pays de Barr et s'adapter aux attentes des communes du territoire.

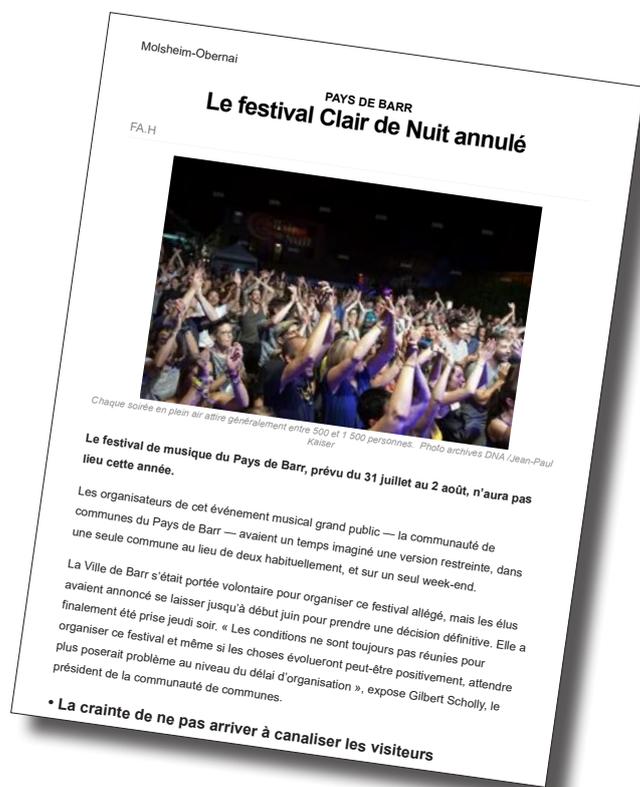
A partir de 2021 : le festival Clair de Nuit devient le festival Clair de Rue & Clair de Nuit, un festival de musique et des arts de la rue.

CLAIR DE NUIT : UNE NOUVELLE FORMULE

Désormais, le festival aura lieu le dernier week-end de juillet. Il se déroulera du vendredi soir au dimanche soir selon le même déroulé qu'habituellement, à raison de deux concerts par soir et d'une programmation off le dimanche après-midi. Le Service Animation Jeunesse, les ateliers de la Seigneurie et l'Office de Tourisme seront largement impliqués pour concocter une programmation off à destination d'un public familial.

CLAIR DE RUE : UN NOUVEL ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AUX ARTS DE LA RUE

Une semaine en amont du festival se tiendra à partir de 2021 la 1ère édition de l'évènement Clair de Rue qui fera la part belle aux arts de la rue. Le temps d'une journée, des compagnies investiront les différents espaces publics de la commune hôte (parvis d'église, cours d'école, places de village) pour proposer au public des spectacles de théâtre de rue, de clown, de mime, de jonglage, de danse, etc. Tout comme Clair de Nuit, Clair de Rue sera itinérant.





MARKETING TERRITORIAL - COMMUNICATION

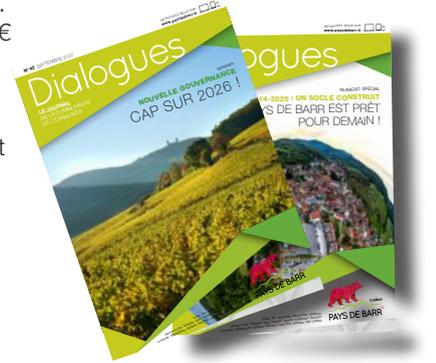
JOURNAL INTERCOMMUNAL DIALOGUES

Destiné aux habitants et acteurs du territoire, le journal Dialogues, biannuel de 8 pages est paru en janvier 2020 (n° 41) et en septembre 2020 (n° 42).

Jusqu'alors externalisée, la rédaction du magazine a été reprise en interne en 2020 à partir du n°42. Sa conception graphique est assurée par l'entreprise Menscom pour un montant annuel de 4 920 € TTC.

La prestation d'impression est quant à elle confiée à l'imprimeur Kocher pour un montant annuel de 4 648,8 € TTC.

Le journal est tiré à 11 700 exemplaires et est diffusé à tous les foyers du territoire. Il est également consultable sur le site Internet www.paysdebarr.fr/vivre



SITES INTERNET PAYS DE BARR

Le portail et les sites sont riches en fonctionnalités : cartes interactives, fils d'actualité Facebook et LEI, moteur de recherche transversal permettant à l'internaute de sauvegarder sa sélection, espace « pro » sur le site « visiter » dédié aux prestataires de l'offre (hébergeurs, restaurateurs, ...) permettant la mise en ligne d'informations sur le marché, les prestations de l'Office de Tourisme envers ses adhérents, diffusion de bonnes pratiques...)

En 2020, dans le cadre du marché attribué en 2017 à la société Adipso, l'ensemble des prestations de maintenance corrective, hébergement, noms de domaine et développements a été réalisé pour un montant de 7 980 € TTC.

La mise à jour des contenus du portail www.paysdebarr.fr et des 4 sites internet, internalisée (CCPB, CIP, OTPB) a porté sur l'intégration de brèves, photos, vidéos et la création de rubriques dans l'arborescence (ex. « Covid 19 »).

La mise à jour des espaces développés gracieusement par la CCPB pour ses communes membres dans un esprit de mutualisation (hormis Barr et Dambach-La-Ville qui avaient opté pour la refonte de sites à leur charge, sites intégrés au portail via lien) reste, quant à elle, gérée directement par les communes.

Nombre de visiteurs en 2020, tous sites confondus :

	2020	Comparatif 2019
Visiteurs	12 777	11 267
Part de nouveaux visiteurs	76,5 %	75,9 %
Durée moyenne de session	1min30	1min47

Nouveauté 2020 : Les sites Internet des ateliers de la Seigneurie et de l'office de tourisme du Pays de Barr ont été traduits en anglais et en allemand. Des traducteurs professionnels ont été missionnés

pour un montant de 3 955 € TTC et la gestion du multilinguisme sur les 2 sites concernés a été gérée par la société ADIPSO pour un montant de 5 160 € TTC.

RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK : MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE QUI PORTE SES FRUITS

Une réelle stratégie de communication a été mise en place sur la page Facebook Pays de Barr dès le mois de septembre 2020.

Objectif : dynamiser la page Facebook du Pays de Barr en repartageant des publications et en créant des contenus thématiques.

Cible : d'après les statistiques fournies par Facebook, les abonnés de la page sont des femmes à 65%, et ont majoritairement entre 35 et 44 ans. La cible globale est l'ensemble des habitants du territoire.

Type de communication / tonalité :

La communication doit être basée sur des thématiques institutionnelles correspondant à l'activité d'une Communauté de Communes. Cependant, la tonalité utilisée est, lorsque c'est possible, joyeuse, ludique et accessible à tous.

Séries thématiques :

De septembre à décembre, 3 thématiques ont été créées et deux d'entre elles continueront jusqu'en 2021.



- [A la rencontre de vos élus] - Du 15 septembre au 24 novembre à raison d'une publication chaque mardi matin

Cette thématique consistait à présenter aux habitants du territoire les 45 nouveaux conseillers communautaires élus en juillet afin qu'ils puissent les identifier. Ils ont été présentés par commune.

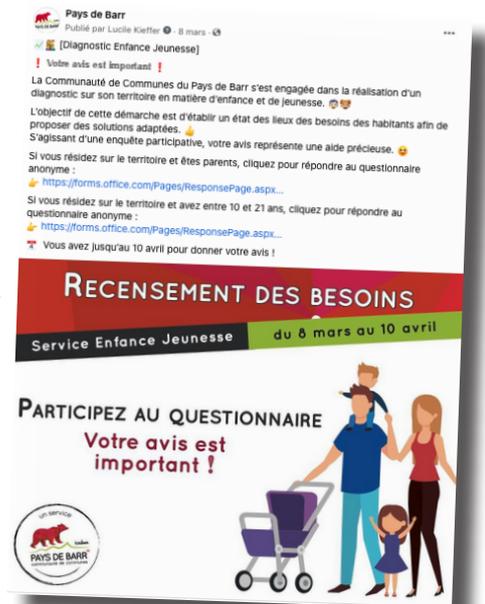
- [Une photo, une commune] - Du 4 novembre au 9 janvier à raison d'une publication tous les mercredis et samedis

Avec l'annonce du second confinement, il semblait intéressant de partager de belles photos du territoire pour égayer le quotidien des abonnés et mettre les communes en valeur.



- [Les équipes du Pays de Barr] - Du 8 décembre au 2 mars à raison d'une publication tous les mardis matin

Cette thématique avait pour objectif de présenter les services de la Communauté de Communes du Pays de Barr et leurs missions aux abonnés de la page afin de rendre les champs d'action de collectivité plus familiers aux usagers.



- Partage d'information - Toute l'année

Une liste de veille a été constituée. Celle-ci est composée des pages Facebook des communes du territoire, de la Centre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers, de l'ADIRA, de Top Music, des Dernières Nouvelles d'Alsace, du Service Animation Jeunesse du Pays de Barr, de l'Office de Tourisme, etc. Au total c'est une vingtaine de pages qui sont consultées hebdomadairement.

Avec la crise sanitaire, cette liste de veille s'est étendue aux pages dont les contenus présentaient un intérêt à être partagés (centres de vaccination aux alentours, couvre-feu, nouvelles directives, etc.)

- Partage d'information concernant les services du Pays de Barr durant toute l'année

- Publications Calendaires

Enfin, comme de nombreuses pages Facebook, des publications sont réalisées en lien avec les événements calendaires : Noël, journée mondiale de la photo, etc.



Quelques chiffres :

- Pays de Barr 659 > 950 (+ 291 abonnés nets* soit +44 %)
- Clair de Nuit 1 704 > 1731 (+27 abonnés pour une année sans festival)
- Ateliers de la Seigneurie 1 438 > 1 713 (+ 19%)
- Tourisme Pays de Barr 2010 > 2541 (+ 531 mentions j'aime soit + 26 %)
- Service Animation Jeunesse 328 > 405 (+ 77 abonnés soit + 23,47 %)

* les abonnés nets sont le nombre de nouveaux abonnés moins le nombre de désabonnements durant une même période.

EQUIPEMENTS ET TRANSPORT



EQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de Communes du Pays de Barr est propriétaire de plusieurs équipements sportifs qu'elle met à disposition à de multiples utilisateurs du territoire.

A Barr :

- un complexe multisports avec différentes salles : gymnastique, dojo, salle de danse, salle multisports (hand-ball, basketball...)
- un terrain de foot synthétique avec vestiaire et club house ainsi qu'un stand de tir
- un gymnase
- 3 courts de tennis extérieurs

Les élèves des collèges de Barr et d'Heiligenstein ainsi que du lycée de Barr utilisent ces équipements en journée. En fin de journée, en soirée et le week-end, ce sont plus de 25 associations sportives qui utilisent ces locaux.

3 agents dont l'activité est complétée par l'intervention d'une société de nettoyage ont la charge de l'entretien.

Une nouvelle activité a été proposée au jardin des Sports : le Krav Maga

Investissements 2020 :

- D'importants travaux de toiture ont été réalisés sur le Jardin des Sports pour résoudre certains problèmes d'infiltration : 266 400 € TTC – le programme sera poursuivi en 2021
- Au niveau de l'extérieur du Club House de Foot et des gradins : le talus a été stabilisé et un garde corps installé : 12 000 € TTC
- Une étude a été menée sur la mise aux normes du système de sécurité incendie du Jardin des Sports : 15 000 € TTC
- Des défibrillateurs ont été installés dans l'ensemble des équipements sportifs : 6 000 € TTC
- Divers matériels sportifs ont été achetés pour 5 000 € TTC

A Dambach-la-Ville :

- un gymnase
- un hall des sports

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Travaux d'étanchéité au Hall des Sports à Dambach-la-Ville : 8 670€
- Remplacement des conduites eau chaude/eau froide au Gymnase de Dambach-la-Ville : 17 760€
- Remplacement des panneaux de polycarbonate au gymnase de Dambach-la-Ville : 30 960€

A Epfig :

- une salle multisports

Les élèves du collège du Bernstein ainsi que les écoles d'Epfig et de Dambach-la-Ville utilisent ces équipements en journée. En fin de journée, en soirée et le week end, ce sont plus de 10 associations sportives qui utilisent ces locaux.

2 agents sont en charge de l'entretien.

1 agent de maintenance polyvalent intervient sur les différents sites gérés par la Communauté de Communes du Pays de Barr (dont les équipements sportifs).

Un véhicule utilitaire a été acheté pour 18 090€.



Bilan financier pour l'année 2020 (impacté par la crise sanitaire) :

		Comparatif 2019
Dépenses réelles de fonctionnement	614 096 €	+ 6 %
Recettes réelles de fonctionnement	79 726 €	- 49 %



PÉRISCOLAIRES

14 sites périscolaires dont la maintenance est assurée par les agents de la Communauté de Communes et par les agents des services techniques des communes.

Divers travaux de remise en peinture ou de remise en état de sanitaires, travaux électriques ont été réalisés sur différents sites.



PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Au niveau du bâtiment du Pôle Enfance Jeunesse, les travaux suivants ont été réalisés :

- Stores : 6 900 €
- Climatisation des bureaux : 26 510 €



BANQUE DE MATÉRIEL

La banque de matériel intercommunale (chapiteaux, bancs, tables...) est destinée à faciliter l'organisation de manifestations par les communes, associations et établissements scolaires de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Le catalogue du matériel disponible ainsi que les tarifs sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes et sur ceux des communes. <https://www.paysdebarr.fr/vivre/fr/services/reservation-materiel>

Comparatif de location avec 2019 :

2019	2020
84 locations	20 locations
12 701 € de recettes	3 486 € de recettes



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Pour éviter les sanctions prévues par la loi et poursuivre dans sa dynamique de mise en accessibilité, la Communauté de Communes a élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).

Ce dispositif permet aux propriétaires d'Établissements Recevant du Public (ERP) d'obtenir des délais supplémentaires, au-delà de l'échéance initiale du 31.12.15, pour rendre leurs bâtiments accessibles aux personnes handicapées.

Cet Ad'Ap, qui a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 19 novembre 2016, prévoit une mise en accessibilité des bâtiments communautaires sur 6 ans selon l'échéancier suivant :

ERP	Année d'achèvement des travaux
Centre Sportif du Piémont	2018
Hall des Sports de Dambach-la-Ville	2018
Périscolaire d'Epfig	2018
Salle Multisports du Jardins des Sports	2020
Club House / Stand de Tir	2020
Gymnase du SIVOM	2021
Gymnase de Dambach-la-Ville	2021

Exercice	Coût prévisionnel
2016	9 230 € HT
2017	62 300 € HT
2018	35 075 € HT
2019	48 250 € HT
2020	74 830 € HT
2021	73 345 € HT



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Située au bout de la rue d'Alsace (Zone de Muckental à Barr), l'aire d'accueil est équipée de 20 places. Sa gestion a été attribuée à l'entreprise Vago pour 132 000 € pour un contrat de 3 ans, jusqu'en 2020.

En 2019, ce sont 207 personnes qui ont été accueillies :

- 71 femmes
- 57 hommes
- 79 enfants

Le taux d'occupation est de 22 %. La durée moyenne de présence des familles est d'un mois.

Budget 2019	
Dépenses de fonctionnement	83 492 €
Recettes de fonctionnement	59 048 €
Dépenses d'investissement	5 100 €
Recettes d'investissement	6 450 €



TAXI'CO

Taxi'Co est un transport à la demande, mis en place en 2004 sur le périmètre Pays de Barr et du Bernstein.

Ce service constitue une réponse aux besoins de mobilité des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion. Il est complémentaire à l'offre existante (lignes de bus du réseau 67, TER...).

En 2010, il a été décidé d'étendre le transport à la demande à l'échelle du Piémont des Vosges, et ceci, en partenariat avec le Conseil Départemental et les Communautés de Communes concernées.

L'organisation du transport à la demande relève de la compétence de la Région Grand Est, laquelle subventionne ce service à hauteur de 50% du déficit restant à la charge des Communautés de Communes.

La convention de délégation du transport à la demande court jusqu'au 1er août 2021.

Quelques chiffres :

1 974 déplacements (stable par rapport à 2019) répartis comme suit :

- 72 % au sein de la Communauté de Communes
- 28 % à destination ou en provenance des bourgs centre des Communautés de Communes voisines

L'exploitation est assurée par la société « Taxi Merckling » (Barr). Le marché a été reconduit jusqu'au 31 août 2021. Montant estimé pour les 3 années de service : 107 000 €

Comparatif 2019		
Dépenses totales de fonctionnement TTC	22 930 €	- 34 %
Recettes commerciales	4 760 €	- 24 %
Déficit	18 170 €	+ 36 %
Participation attendue du Conseil Départemental	10 000 €	-

S TRÈS HAUT DÉBIT

La Communauté de Communes ayant compétence en aménagement numérique, a conventionné avec la Région Grand Est, par délibération du 5 décembre 2017, pour le déploiement du Très Haut Débit jusqu'à l'Habitant (FTTH) sur son territoire.

La convention prévoit que la Communauté de Communes prendra à sa charge 2/3 du financement qui représente une participation totale de 2,4M d'euros, le 1/3 restant étant réparti proportionnellement entre les communes, par nombre respectif de prises.

En 2020, les communes de Mittelbergheim, Blienschwiller, Dambach-la-Ville, Barr, Epfig, Gertwiller, Zellwiller et Heiligenstein ont été raccordées représentant un budget 1 211 175 € sur les 2,4 M prévus.



ENVIRONNEMENT & URBANISME



PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL

La Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 confie l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) aux EPCI de plus de 20 000 habitants.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) doit s'inscrire dans la trajectoire nationale et régionale en matière de transition énergétique. Ainsi, le PCAET doit être compatible avec les règles du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) et prendre en compte ses objectifs.



Ce document d'orientation comprend :

- Le diagnostic territorial recensant les forces et les faiblesses du territoire
- La stratégie territoriale identifiant les priorités et les objectifs
- Un plan d'actions comprenant environ 50 actions :
 - les deux secteurs prioritaires en matière de consommation d'énergie et de qualité de l'air identifiés sont le résidentiel et le transport
 - un troisième secteur prioritaire a été identifié en matière de qualité de l'air, et portant sur l'agriculture
- L'évaluation environnementale stratégique

Le PCAET a été adopté définitivement le 17 décembre 2019.

Un comité de pilotage spécifique a été institué au mois de septembre 2020. Les élus ont revu l'ensemble des actions issues du PCAET. Ils ont souhaité les prioriser notamment en tenant compte des champs de compétences de la CCPB. C'est pourquoi les thématiques relatives aux mobilités ainsi qu'aux économies d'énergie ont été retenues comme étant des actions prioritaires.

Une étude a été lancée sur les pistes cyclables pour réaliser un audit et des préconisations d'amélioration parallèle. Une étude de faisabilité et d'opportunité est menée pour la mise en place de bornes électriques sur le territoire en lien avec les communes.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le PLUi a été approuvé le 17 décembre 2019 en séance plénière du Conseil de Communauté.

2020 a été une année charnière en matière d'urbanisme s'agissant de la première année de mise en œuvre opérationnelle du nouveau PLUi, ce qui a permis d'effectuer un bilan d'évaluation.



ENFANCE JEUNESSE



SITES ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Les accueils de loisirs sans hébergement offrent sur notre territoire deux types d'accueil sur des temps différenciés.

PERISCOLAIRES

Ainsi en complément des temps scolaires, les enfants sont accueillis sur des sites périscolaires **lors de temps méridiens et en soirée**. Plusieurs activités leurs sont proposées favorisant leur développement tels activités manuelles, sportives, jeux d'intérieur et/ou d'extérieur...

Le travail partenarial avec l'Association Générale des Familles (AGF), délégataire choisi par la collectivité en juillet 2018 pour la gestion de l'ensemble des sites ALSH se poursuit, entamant en septembre 2020 sa dernière année.

Aussi, la délégation concerne désormais les **14 sites d'accueil** répertoriés comme suit :

- Andlau
- Barr Centre
- Barr Tanneurs
- Blienschwiller qui regroupe l'accueil des enfants de Nothalten et du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Bernardvillé Reichsfeld Itterswiller
- Bourgheim qui accueille les enfants de son RPI avec Goxwiller
- Dambach-la-Ville (2 services)
- Efig
- Gertwiller
- Heiligenstein
- Le Hohwald
- Mittelbergheim
- Stotzheim
- Valff qui accueille également les enfants de Zellwiller

Le territoire offre ainsi une capacité d'accueil de plus de **1 000 places** sur l'ensemble de ses structures.

EXTRASCOLAIRES

Lors des vacances scolaires, il est proposé aux enfants d'être accueillis en journées entières sur certains de ces sites où leur sont alors proposés un projet pédagogique et des activités adaptées ainsi que des sorties.

4 sites sont ainsi ouverts lors de ces temps extrascolaires :

- Dambach-la-Ville
- Efig
- Barr Centre
- Valff

RELAIS PETITE ENFANCE

Faire le choix de confier son enfant à autrui n'est pas anodin. Les parents ont besoin de modes d'accueil diversifiés adaptés à leurs besoins et de professionnels bienveillants garantissant à chaque enfant un accueil de qualité.

Pour rappel, le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Barr, fort de ses 207 assistant(e)s maternel(le)s, est un lieu d'information, d'échange et de soutien destiné aux futurs parents et parents de jeunes enfants, ainsi qu'aux assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile. Il accueille les parents à la recherche d'un mode d'accueil ou qui disposent déjà d'un mode d'accueil.

Les responsables du Relais peuvent conseiller et soutenir les parents dans leurs démarches administratives, notamment lors de l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou d'une garde à domicile (contrat de travail, démarches auprès de la CAF, déclaration Pajemploi, etc.), ainsi que sur les prestations auxquelles ils peuvent prétendre (Prestation d'accueil du jeune enfant - PAJE, Allocation départementale d'accueil du jeune enfant - PreParE, Complément de libre choix du mode de garde - CMG, déductions fiscales, etc.).

Elles peuvent également exercer un rôle de médiatrice entre les parents et leur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile en cas de conflit.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Relais Petite Enfance accueille également les assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile :

- qui souhaitent des informations concernant l'exercice de ces professions : agrément, statut, droits et obligations,
- qui souhaitent rencontrer des collègues, participer à des réunions à thème, échanger et réfléchir sur leurs pratiques professionnelles.

C'est un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles :

- Un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants.
- Un lieu de professionnalisation (groupes d'échanges entre professionnels, etc.).

Pour ce faire, ils s'appuient sur l'organisation :

- de temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistant(e)s maternel(le)s et des parents ;
- d'activités d'éveil en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, centres sociaux, etc.) ;
- d'actions favorisant le départ en formation continue.



DES VALEURS

Le Relais Petite Enfance s'inscrit également dans la mission de soutien à la parentalité. Pour définir la parentalité, celle-ci apparaît comme un processus qui se développe et implique des compétences à acquérir.

Aujourd'hui, il n'est plus question d'élever un enfant, en mettant en œuvre des « savoir-faire naturels » mais de l'éduquer en mobilisant et développant des compétences multiples. Conscient de l'importance et de la difficulté de cette tâche, les parents deviennent demandeurs d'aide et de conseils. C'est dans cette perspective que nous proposons des actions destinées à les accompagner dans leur rôle éducatif.

DIFFÉRENTES FORMES D'ANIMATIONS

L'année a amené le Relais Petite Enfance à imaginer et proposer les temps d'animation sous différentes formes (visio, podcast, BD, tuto, vidéo...) pour le plus grand soutien des parents, des professionnels et le bonheur des enfants.

- Les 2 groupes en accompagnement sophrologique pour les assistant(e)s maternel(le)s qui ont lieu 1 fois par mois ont pu continuer grâce aux liens transmis par la sophrologue.
- Il en a été de même pour le groupe de sophrologie destiné aux parents, dans le cadre du soutien à la parentalité.
- Le groupe en analyse de la pratique pour les assistant(e)s maternel(le)s s'est retrouvé via l'interface Zoom 1 fois toutes les 6 semaines.
- Le spectacle pour la journée nationale des assistant(e)s maternel(le)s a vu le jour grâce au travail réalisé par Mélanie Rougeux et sa partenaire afin d'offrir à ces professionnels et aux enfants qu'ils accueillent un merveilleux moment enregistré et filmé spécialement pour l'occasion et pour notre territoire uniquement. Ce montage a ensuite été transmis par mail aux assistant(e)s maternel(le)s.
- Le spectacle de Noël a été réalisé et transmis de la même manière aux parents et professionnels. Ce fut une création également spécifique à notre territoire.
- 2 ateliers "cuisine autrement" ont été proposés entre les deux périodes de confinement. Ils ont malheureusement été suspendus par la suite.
- Les ateliers cahiers créatifs ont quant à eux pu continuer en distanciel, grâce à la créativité de l'intervenante. C'est un

outil de développement personnel complémentaire à l'analyse de pratique.

- 5 visios et podcasts ont été réalisés dans le cadre du soutien à la parentalité et professionnel avec les intervenantes telles que Jacqueline Marie Ganter, Christel Bricka et Aurélia Wilhelm.

Thèmes des visios et podcasts :

- les peurs dans ce contexte compliqué de pandémie
- les émotions dans tous leurs états
- la matrescence, ou la naissance de la maman
- les symboliques et contes qui accompagnent dans ces périodes incertaines
- comment vivre Noël autrement

Leur objectif consistait à donner du sens, à soutenir et être force de proposition pour chacun dans cette période incertaine.

- 1 formation continue Sauveteur Secouriste du Travail a également eu lieu en décembre pour les assistant(e)s maternel(le)s.

De nombreux temps d'activités d'éveil ont également ponctué cette année, que ce soit en présentiel entre deux confinements et en distanciel grâce aux différents supports transmis par les intervenants (vidéos, bandes son...). Cinq ateliers mensuels (musique, éveil corporel, contes, sophrologie ludique, signe avec moi) ont été transmis aux parents et aux professionnels afin qu'ils puissent le partager avec les enfants. Les ateliers jeux, médiation animale et yoga ont quant à eux été suspendus.

Le Relais Petite Enfance a soutenu chacun des usagers, tout au long des deux confinements, en transmettant dès que possible les éléments nécessaires en termes sanitaires, administratifs, juridiques et financiers.

Une campagne a également été menée auprès de toutes les assistant(e)s maternel(le)s du territoire concernant le site monenfant.fr





SERVICE ANIMATION JEUNESSE (SAJ)

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Service Animation Jeunesse repose sur 4 valeurs :

- **Citoyenneté et vivre ensemble**
- **Responsabilisation et Autonomie**
- **Environnement et Patrimoine**
- **Laïcité**

Desquelles découlent 3 enjeux :

- **L'enfant au cœur des préoccupations**
- **L'enfant acteur**
- **Comprendre l'enfant et sa famille pour construire demain**



L'ensemble des actions du service repose sur ce système de valeurs, via une approche croisée entre le Culturel, l'Éducatif et le Social. La crise sanitaire a contraint certaines actions à être modifiées, repoussées, ou simplement annulées. Malgré tout, le SAJ a pu maintenir la plupart de ses projets, en adaptant ses interventions aux contraintes sanitaires. Les animateurs ont réussi à maintenir un lien avec les établissements scolaires et ont proposé un programme d'animations pendant les vacances.

L'activité du Service Animation Jeunesse est déclinée en plusieurs types d'actions parmi lesquelles :

DES PROJETS PLEIN LES CARTONS

Projet Escape Game en partenariat avec EDF, Electricité de Strasbourg, la Collectivité Européenne d'Alsace, le CCAS de Sélestat, le Gaz de Barr, la Croix Rouge Française, le Lions Club et le RECIT (Réseau Est Cinéma Image et Transmission). Bien que la situation sanitaire ait ralenti les interventions, la première partie du projet a pu se dérouler en 2020. Les jeunes ont créé une vidéo d'introduction du jeu en film d'animation avec l'aide de Maxime Marion et Lilian Ginet, réalisateurs. Ils ont également élaboré la moitié des énigmes en présence de Muriel Pont, Game Designer pour A Maze In.



ont dû être annulées. En revanche, le reste des activités a pu être maintenu en mettant en place les protocoles sanitaires nécessaires.

- Des activités artistiques, sportives, culturelles, sortie, stages
- Un peu plus de 400 enfants inscrits sur l'année (hiver, été et automne)
- 3 semaines de centres de loisirs et un mini-séjour nature au Lac Blanc en l'été
- Réalisation court-métrage en film d'animation en présence de Maxime Marion, documentariste et spécialiste du procédé stopmotion lors des vacances d'hiver.

Fête de la science

- Ciné débat nature et environnement. Documentaire sur la faune et la flore du bassin rhénan "Le fleuve invisible " en présence de Serge Dumont, réalisateur
- Animations pour toute la famille autour de l'eau en partenariat avec l'association Damb'Nature, le SDEA et la Maison de la Nature de Muttersholtz

Ateliers culturels :

- 50 jeunes participants au total
- L'atelier Hip-Hop n'a quasiment pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire
- L'atelier Manga a pu continuer tout au long de l'année, en alternant périodes en présentiel et en distanciel pendant les confinements
- L'atelier chant au collège de Dambach, également en présentiel et distanciel. L'enregistrement en studio n'a pu avoir lieu en 2020
- L'atelier de Composition de Musique Assistée par Ordinateur a eu lieu en présentiel et distanciel

Animations de rue en partenariat avec OPUS 67, la CAF et la Médiathèque de Barr

- Sur 2 journées pendant l'été : au Parc Kohler à Barr puis au Logement OPUS 67 Avenue des Vosges à Barr. Initialement

Projet rencontre des partenaires "Qui est-ce ?" Ce projet, en partenariat avec la CEA, émane d'une volonté de rencontrer les différents partenaires sociaux et éducatifs du territoire et d'identifier leurs champs d'actions. Il a été fait le constat qu'une mise en réseau apporterait un bénéfice certain à l'ensemble des acteurs socio-éducatifs, ainsi qu'aux familles du territoire.

Accompagnement de la reprise des cours dans les collèges du Torenberg à Heiligenstein et du Bernstein à Dambach-La-Ville, notamment dans le cadre du dispositif 2S2C, en proposant des activités culturelles et sportives aux jeunes au collège, en complément avec leurs cours, tous les jours au mois de juin, et de manière hebdomadaire à partir de la rentrée de septembre. (Convention signée entre l'Académie de Strasbourg, la Collectivité Européenne d'Alsace et la Communauté de Communes Pays de Barr)

L'offre de loisirs durant toutes les périodes de vacances scolaires, sauf pour la période de Noël. Les activités des vacances de printemps

- une 3ème date était prévue mais n'a pu être maintenue
- Happy Gaming en partenariat avec la Médiathèque de Barr.
Événement abordant le bon usage du jeu vidéo et l'aspect éducatif. Plusieurs animations sur 2 mercredis et un événement festif le samedi 22 février en clôture de la manifestation. Au programme : atelier de programmation, impression 3D, tournois, réalité virtuelle, concert musique de jeu vidéo, chasse aux trésors et des espaces débats pour les parents et les jeunes.

Pause-Café Lycéens tous les jeudis midi dans la salle d'activités du Pôle Enfance Jeunesse. Entre 20 et 45 jeunes présents quotidiennement. Le Service Animation Jeunesse met à disposition la vaisselle, le micro-ondes et organise les réunions avec la Maison Des Lycéens pour mener des actions et/ou événements. Cet accueil a pu être maintenu à la rentrée, jusqu'au 2ème confinement.

Ateliers d'accompagnement Lycéens :

CV et Lettres

Organisation de moments festifs

Pétanque Electro : à Barr le 5 juillet puis à Epfig le 6 septembre (annulation de la manifestation suite aux risques sanitaires.)

Partenariat avec le SESSAD de Molsheim pour orienter les familles et leurs enfants vers l'offre de loisirs des vacances scolaires. Mise à disposition 2 fois par semaine d'une salle au Pôle Enfance Jeunesse pour les rencontres externalisées des jeunes du territoire accompagnés par le SESSAD.



AUTRES SERVICES

Dans la réalisation de ses actions, la Communauté de Communes du Pays de Barr à travers son Service Enfance Jeunesse, travaille en partenariat avec d'autres services à la population tels :

- La Mission Locale qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'insertion sociale et professionnelle
- Les Points d'Accueil et d'Ecoute des Jeunes (PAEJ)

Ces lieux sont gratuits, confidentiels et anonymes et s'adressent aux jeunes de 11-16 ans. Ils constituent des espaces de paroles dédiés aux jeunes pour parler de sujets en lien avec un mal être vécu, des conflits familiaux, de la violence... C'est un lieu dans lequel ils trouveront de l'écoute et du soutien pour les aider à y voir plus clair et prendre de bonnes décisions.

Les PAEJ regroupent 2 sites, l'un situé à Barr et l'autre à Dambach-la-Ville. Le PAEJ de Dambach-la-Ville a ouvert ses portes depuis janvier 2020 au sein du collège.

- Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté (RASED) qui a pour mission de fournir une aide aux enfants en difficulté dans les classes de l'école primaire, à la demande des enseignants.
- Le SMICTOM

Parce que les déchets alimentaires et les biodéchets sont un réel enjeu pour la société, la collectivité s'est engagée avec le SMICTOM dans une lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une convention partenariale a vu le jour intégrant l'ensemble des sites périscolaires dans cette démarche de sensibilisation.

RESSOURCES HUMAINES

40 agents :

- 15 en filière administrative
- 13 en filière technique
- 6 en filière culturelle
- 3 en filière animation
- 2 en filière sociale
- 1 apprentie

Mouvements :

- 5 départs
- 12 entrées

Formation :

- 112 jours de formation totalisés
- Une moyenne de 2,8 jours de formation / agent

